

# LES BOURGS DU SUD DU LOT - synthèse

## en bref...

L'étude des bourgs du sud du Lot montre que derrière une dénomination commune, différentes figures se dessinent. Le nombre d'habitants, d'emplois et de services, les dynamiques, la situation géographique, l'armature économique, sont parmi les facteurs déterminants les spécificités de chacun. Globalement le sud du Lot se caractérise par un nombre important de bourgs de grandes tailles et parfaitement structurés. Les dynamiques démographiques sont généralement favorables quoique souvent de faible intensité. En revanche, sur le plan économique les années 2000 ont

été fastes : la croissance de l'emploi est forte et pour tous les bourgs supérieure à la moyenne départementale.

A l'image du Lot, la plupart des bourgs sont marqués par une tendance forte au vieillissement. Les profils démographiques de certains portent en germe des risques forts à court terme.

A côté de figures traditionnelles de bourgs de l'espace rural (Luzech, Castelnaud-Montratier, Montcuq, Catus), émergent des bourgs sous influence de dynamiques d'agglomération (Mercuès et Lalbenque). Les dynamiques démographiques et économiques (Mercuès) y sont particulièrement intenses, les profils de population sont jeunes, faisant même du solde naturel un facteur de croissance démographique (cas plutôt rare dans le Lot). Cahors occupe donc dans ce territoire une place centrale et stratégique ; les bourgs interagissent prioritairement avec la ville-préfecture, alors qu'un tropisme méridional émerge peu à peu, faisant de Caussade, Montauban et Toulouse des destinations de plus en plus évidentes pour les Castelnaudais et les Lalbenquois.

## Les idées essentielles

Des bourgs plutôt de tailles importantes, mais une réelle disparité de cas

Un vieillissement démographique plus ou moins marqué

La dynamique économique plus forte que l'attractivité résidentielle

Des profils économiques diversifiés

Une fonction de service de proximité essentielle

Un déséquilibre est-ouest manifeste

Cahors comme cœur du réseau

Potentiels, perspectives et stratégies

Qu'on l'appelle bourg, bourg-centre, bourg structurant, l'objet reste le même et la terminologie fait largement référence aux fonctions particulières qu'il occupe au sein de l'espace rural : lieu de marchés, plus généralement de commerce, lieu de centralisation d'un certain nombre d'équipements et de services nécessaires aux habitants, souvent considérés comme des services de proximité, mais aussi lieu de l'essor économique des campagnes.

Ces bourgs maillent le territoire, plus ou moins densément en fonction de la densité même de population, aux fins, prédéterminées ou non, d'apporter partout un même niveau d'équipements de services de proximité.

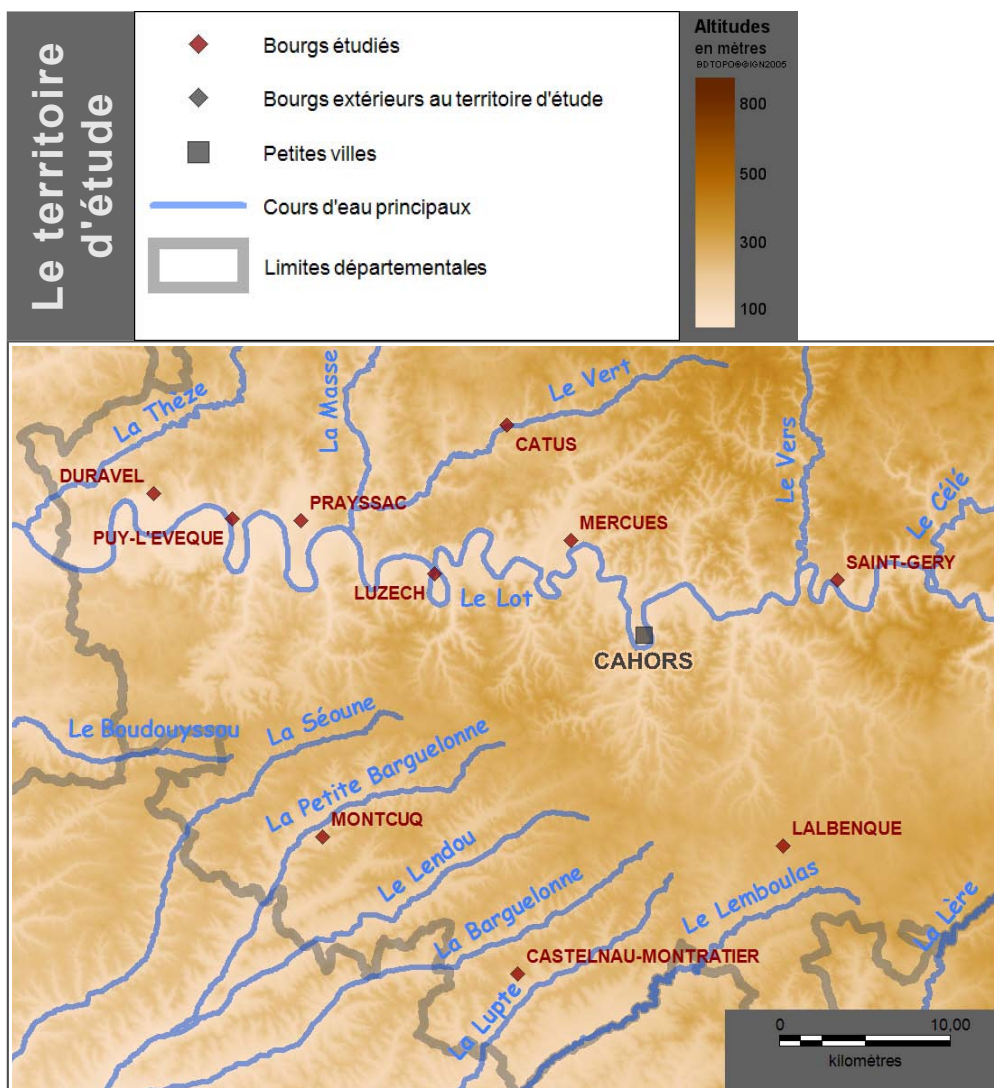
Les bourgs sont souvent chefs-lieux de cantons. Le découpage du territoire rural en cantons correspond à une réalité forte du fonctionnement des campagnes au XIX<sup>e</sup> siècle et durant la première moitié du XX<sup>e</sup>. C'est pour l'essentiel l'échelle de vie quotidienne des habitants. Les transformations de la société, parmi lesquelles l'industrialisation, l'exode rural et la croissance urbaine, l'essor des mobilités, ont radicalement changé la donne, et notamment les échelles de vie.

Pour autant, les bourgs n'ont pas disparu, même si certains se trouvent profondément fragilisés, et avec eux perdue un ensemble de fonctions essentielles. De ce fait, les bourgs restent généralement des pôles de services de l'espace rural environnant, aires d'attraction reconnues par l'INSEE comme les *bassins de vie*.

L'INSEE identifie pour le Lot 45 pôles de services. Certains sont de petites villes et, avec une offre développée, accèdent au statut de pôles de services supérieurs (Cahors, Figeac, Gourdon et Saint-Céré) ; ceux-ci n'intéressent pas a priori notre sujet d'étude. A l'opposé, on trouve des petits bourgs dont l'offre minimale permet tout juste l'accès à la qualification de pôle de service (Saint-Géry, Saint-Sozy) ; certains chefs lieux de cantons n'apparaissent même plus parmi ces pôles (Lauzès). Ailleurs, des pôles semblent émerger ou renaître grâce à un providentiel regain démographique (Mercuès, Lalbenque).

A l'heure où les questions d'organisation territoriale supra-communale reviennent fortement au devant de l'actualité des collectivités (intercommunalité, SCOT), la connaissance du poids des bourgs et de leur rôle dans les territoires apparaît un enjeu essentiel. Face à leur rôle structurant reconnu à ce jour, la question est aussi de savoir jusqu'à quand ils vont continuer à l'être ? Subissent-ils le déclin démographique (et économique) des territoires ruraux ou, au contraire, bénéficient-ils de l'attractivité retrouvée de certains espaces, voire d'un regain économique ?

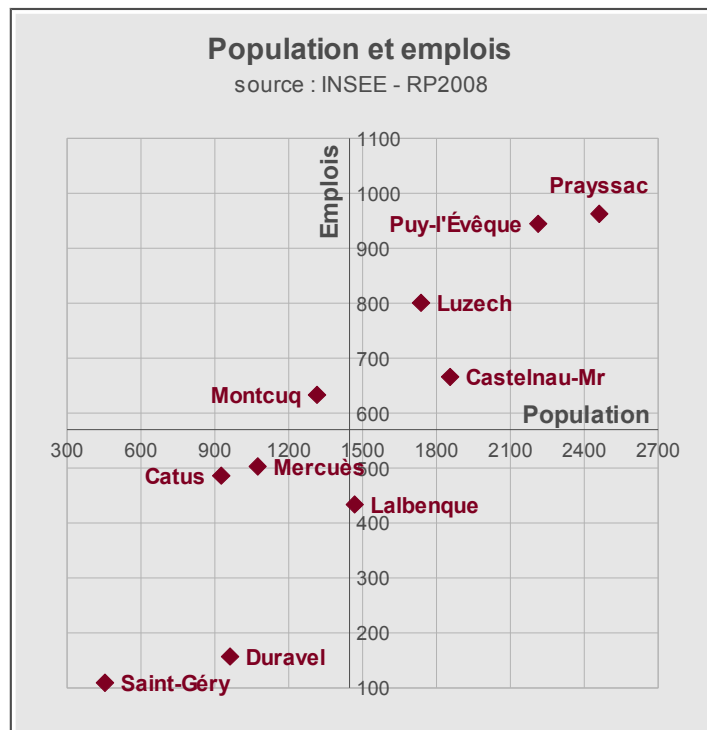
Après les bourgs du Figeacois (2011-2012), les bourgs du nord du Lot (2012-2013) et les bourgs de Bouriane (2013), la DDT boucle le tour des territoires du Lot avec ce quatrième volet consacré au sud du Lot. Pour l'État, l'enjeu de cette étude est d'apporter des éléments de connaissance et de débat dans le cadre de son rôle de personne associée à l'élaboration des documents d'urbanisme, des éléments d'éclairage supra-communal et de conseil.



- Castelnau-Montrâtier
- Catus
- Duravel
- Lalbenque
- Luzech
- Mercuès
- Montcuq
- Prayssac
- Puy-L'Evêque
- Saint-Géry

## Des bourgs plutôt de taille importante, mais une réelle disparité de cas

Les 10 bourgs cumulent près de 14 500 habitants. Leur poids démographique, dans un territoire faiblement peuplé, est important. Avec un cumul de 5 700 emplois, leur poids dans le domaine économique est encore plus prépondérant.



La moyenne des populations des 10 bourgs est de 1 450 habitants, celle des emplois au lieu de travail s'établit à 570 emplois. La taille moyenne des bourgs du sud du Lot est plus élevée que celle des autres territoires étudiés, notamment en population (le poids des emplois est équivalent dans les bourgs du nord du Lot). Mais ce constat cache de très fortes disparités :

- **Prayssac et Puy-L'Evêque** dépassent tous deux les 2 000 habitants et voisinent avec le millier d'emplois ;
- **Luzech et Castelnau-Montratier** présentent aussi des caractéristiques nettement supérieures aux moyennes (autour de 1 800 habitants et entre 600 et 800 emplois) ;
- **Montcuq, Mercuès, Catus et Lalbenque** forment un groupe de bourgs intermédiaires avec une prépondérance démographique pour Lalbenque et économique pour les trois autres ;
- **Duravel et Saint-Géry** sont les deux plus petits notamment en nombre d'emplois (respectivement 160 et 110 emplois). Duravel bénéficie d'un poids démographique équivalent à celui de Catus, Saint-Géry est le bourg du sud du Lot le moins peuplé (450 habitants) ;

## Un vieillissement démographique plus ou moins marqué

Les bourgs du sud du Lot présentent un profil global plus âgé que celui du Lot et des dynamiques conformes à celle du département. Les plus de 60 ans sont en sur-représentation par rapport à la moyenne départementale. Leur part augmente significativement, du fait principalement des plus âgés (forte croissance des effectifs des 75 ans ou plus).

**Mercuès et Lalbenque** sont parmi les dix, les deux plus jeunes. La part des 75 ans ou plus y est inférieure à la moyenne départementale. La part des moins de 30 ans est supérieure à la moyenne départementale.

**Catus, Duravel et Saint-Géry** ont un profil relativement proche de celui du département. Catus a le profil le plus jeune parmi les trois et les moins de 30 ans sont plutôt sous-représentés à Saint-Géry. Dans ces bourgs de taille moyenne ou petite, la présence et la capacité des structures d'hébergement pour personnes âgées pourraient avoir un impact fort sur la pyramide des âges, pourtant ce n'est pas le cas notamment à Catus.

**Castelnau-Montratier et Luzech** ont un profil intermédiaire. Plus âgé que la moyenne départementale, principalement du fait de la sur-représentation des 75 ans ou plus, mais en deçà des valeurs maximales.

**Prayssac, Montcuq et Puy-L'Evêque** présentent les profils les plus âgés. La part des 75 ans ou plus, dépasse 20 % à Prayssac. La part des moins de 30 ans est faible.

### Populations agglomérées

Les analyses réalisées comportent un biais. La statistique (INSEE) est établie généralement à l'échelle communale. La notion de bourg renvoie à des caractéristiques d'agglomération et de proximité. Il serait plus juste, pour comparer les poids relatifs des bourgs, de considérer la population agglomérée indépendamment de celle des hameaux extérieurs.

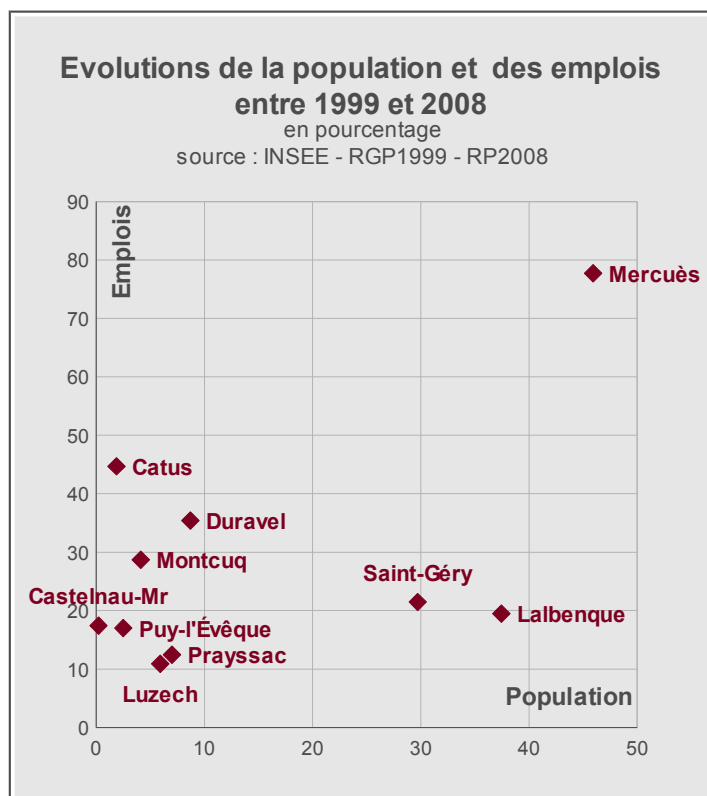
Les données carroyées de l'INSEE permettent un premier éclairage aux échelles infracommunales. Prayssac et Puy-L'Evêque restent les bourgs les plus importants devant Mercuès, Luzech, et Montcuq.

En moyenne sur les dix bourgs, 35 % de la population habite à moins de 500 mètres de la Mairie de sa commune, 64 % à moins d'1 kilomètre. Castelnau-Montratier et Lalbenque partagent la caractéristique du plus faible taux de polarisation de population sous forme agglomérée (respectivement 38 % et 40 % de la population à moins d'1 km de la mairie). A l'opposé, Mercuès est le bourg le plus compact (52 % des habitants à moins de 500 mètres de la Mairie, 107 % à moins d'1 km, nombre supérieur à 100 % du fait de la conurbation avec Espère).

## La dynamique économique plus forte que l'attractivité résidentielle

La dynamique démographique globale des 10 bourgs est nettement positive avec un gain cumulé de 1 300 habitants entre 1999 et 2008, soit un rythme légèrement supérieur à celui du département (+ 10 % contre + 8 %).

Sur le plan de l'emploi, l'évolution est également favorable avec une croissance de 1 060 emplois sur cette même période, soit une augmentation de 23 %, deux fois plus forte que celle du Lot (+ 11 %).



Aucun des dix bourgs n'est dans une situation de perte de population ou de perte d'emplois entre 1999 et 2008. Les croissances en termes d'emplois sont partout supérieures à la moyenne départementale.

- **Mercuès** se détache des autres bourgs en cumulant une forte croissance démographique (+ 46 %) et un essor de l'emploi record (+ 78 %) ;

- **Lalbenque** et **Saint-Géry** partagent la caractéristique d'une forte croissance démographique, respectivement + 37 % et + 30 % et une évolution de l'emploi dans la moyenne des dix bourgs ;

- **Catus** au contraire bénéficie d'une forte progression de l'emploi (+ 45 %) et d'une croissance démographique faible (+ 2 %) ;

- **Duravel** connaît également un essor important de l'emploi (+ 35 %) et une croissance démographique conforme à la moyenne départementale (+ 8 %) ;

- **Montcuq** est dans une position proche avec des indicateurs plus en retrait, une prépondérance de la

progression de l'emploi (+ 29 %) sur une croissance démographique plus modérée (+ 4 %) ;

- **Castelnau-Montratier** et **Puy-L'Évêque** ont en commun un essor de l'emploi dans la moyenne des dix bourgs et croissance démographique faible (respectivement + 0,2 % et + 2,5 %) ;

- **Luzech** et **Prayssac** présentent tous deux des croissances de l'emploi et de la population proches des moyennes départementales ;

Pour l'essentiel, la croissance démographique des bourgs est imputable à leur attractivité résidentielle qui se traduit pour tous par un excédent migratoire. En sus, Lalbenque, Mercuès, Duravel et Catus présentent un solde naturel positif.

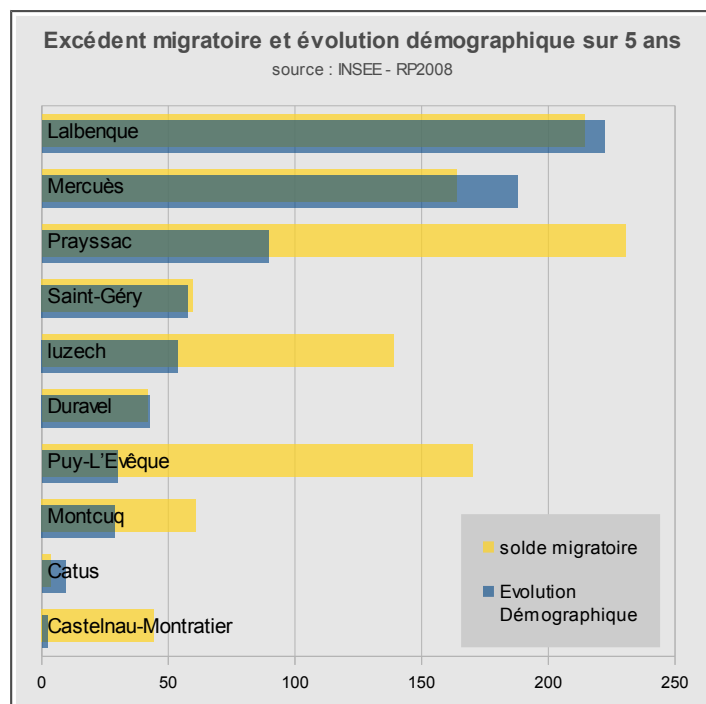
**Prayssac** est la commune la plus attractive (plus fort excédent migratoire), mais c'est aussi la commune dont le déficit naturel est le plus fort. **Puy-L'Évêque** est dans une situation similaire, **Luzech** dans une moindre mesure.

**Lalbenque** et **Mercuès** sont également deux communes fortement attractives. L'excédent du solde naturel ajoute à leur dynamique démographique.

Les autres communes ont une attractivité moins massive. Néanmoins, compte-tenu du faible nombre d'habitants, l'impact des apports migratoires est très fort à **Saint-Géry** et il reste significatif à **Duravel**.

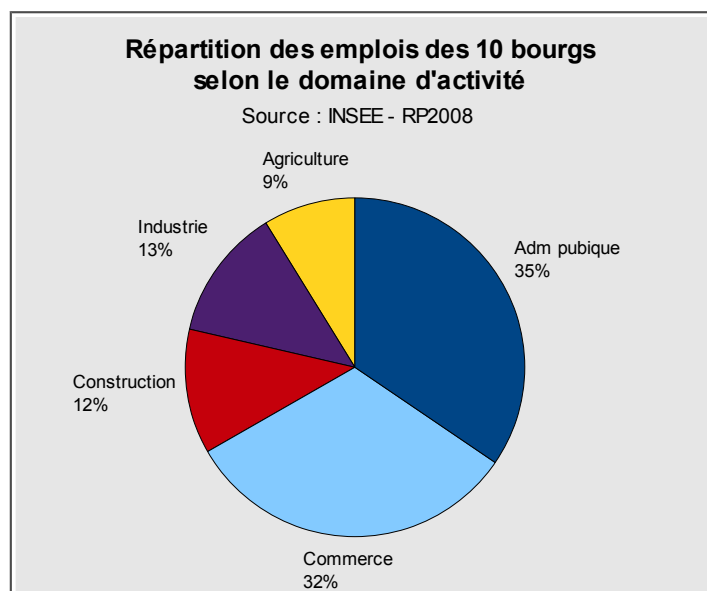
**Montcuq** et **Castelnau-Montratier** sont dans une situation d'un excédent migratoire de faible impact. Dans les deux communes, cet excédent est érodé par le déficit naturel, et même complètement annulé dans le cas de Castelnau.

**Catus** présente des soldes apparents très faibles. Le solde migratoire est très légèrement positif, le solde naturel aussi. La croissance résultante a peu d'ampleur mais peut masquer des mouvements de plus grande envergure, tout comme les autres bourgs.



## Des profils économiques diversifiés

Avec 1 emploi pour 2,55 habitants, les 10 bourgs du sud du Lot se placent dans la moyenne départementale (1 emploi pour 2,6 habitants). La fonction économique n'est donc pas a priori prépondérante. Pour mémoire, ce ratio est de 2,25 pour les bourgs du Figeacois et de 1,9 pour les bourgs du nord du Lot. À noter qu'en 1999, ce ratio pour les bourgs du sud du Lot était de 1 emploi pour 2,9 habitants. Ce faible niveau relatif de la fonction économique peut être un facteur d'explication de la forte croissance du nombre d'emplois mesurée entre 1999 et 2008. Catus, Montcuq, Mercuès et Luzech affichent une fonction économique plus accentuée (ratio variant de 1,9 à 2,2). A l'opposé, Lalbenque, Saint-Géry et Duravel accusent une nette prépondérance de la fonction résidentielle (respectivement 1 emploi pour 3,4 hbts, 4,2 et 6,2).



Sur les 5 700 emplois cumulés par les 10 bourgs, 1 900 relèvent du domaine *administrations publiques, enseignement, santé, action sociale*, 1 800 du domaine *commerce, transport, services divers* et 660 du domaine *construction*. La répartition par secteurs est assez proche du profil moyen du département.

Sur les dix bourgs étudiés, sept sont des chefs-lieux de canton. Ils sont généralement les pôles d'implantation des fonctions administratives et de localisation préférentielle de certains équipements tels que les établissements d'accueil pour personnes âgées, mais aussi les pharmacies... Il est donc naturel de constater une sur-représentation de ces domaines d'activités.

Cette sur-représentation est particulièrement manifeste à **Luzech** (52 % des emplois dans le domaine *administrations publiques, enseignement, santé, action sociale*), **Saint-Géry** (44 %), dans une moindre mesure à **Catus** (38 %) et **Castelnau-Montratier** (37 %).

## Prayssac et Puy-L'Evêque, les faux jumeaux

Les deux plus gros bourgs de la vallée du Lot, seulement distants de 5 km, présentent bien des similitudes :

- 2 500 habitants à Prayssac, 8ème commune du Lot, 2 100 habitants à Puy-L'Evêque, 9ème commune du Lot ;
- 1 500 logements dans chacune des communes ;
- un millier d'emplois chacune ;
- une population très âgée et un déficit du solde naturel identique ;
- de nombreux services identiques (dont collège).

Mais les dynamiques sont opposées :

- Puy-L'Evêque lutte contre les effets de dévitalisation d'une cité médiévale contrainte par le site et la densité ;
- Prayssac voit se développer services et commerces et cultive l'image d'un bourg dynamique et attractif.

Du fait de la proximité, les liens entre les deux bourgs sont nécessairement forts, mais il est difficile de comprendre le fonctionnement de ce bipôle.

Le domaine *commerces, transports, services divers* est prépondérant à **Prayssac** (45 % des emplois), **Montcuq** (44 %), **Lalbenque** (40 %) et **Duravel** (36 %).

Le domaine *construction* est sur-représenté à **Duravel** (27 % des emplois, soit un ratio 3 fois supérieur à la moyenne départementale), **Luzech** (22 % des emplois) et **Puy-L'Evêque** (17 %).

Pus de la moitié des emplois industriels des dix bourgs sont concentrés à **Mercuès** et **Catus**. Le domaine *industrie* pourvoit 50 % des emplois à **Mercuès** et 29 % à **Catus**.

Enfin, **Castelnau-Montratier** est le seul bourg à présenter une forte proportion d'emplois dans le domaine *agriculture* (24 %).

## Une fonction de service de proximité essentielle

Les bourgs regroupent près de 1 800 établissements d'activités. Ils se concentrent pour plus de la moitié dans les communes de **Prayssac**, **Castelnau-Montratier** et **Puy-L'Evêque**. 428 établissements relèvent du domaine *agriculture*, dont 128 pour la seule commune de **Castelnau-Montratier**.

Les commerces et services représentent plus d'un millier d'établissements (dont 250 commerces), soit 60 % des activités des dix bourgs. Ils sont particulièrement nombreux à **Prayssac**, bourg qui accueille en outre plus du quart des commerces totalisés dans les dix bourgs.

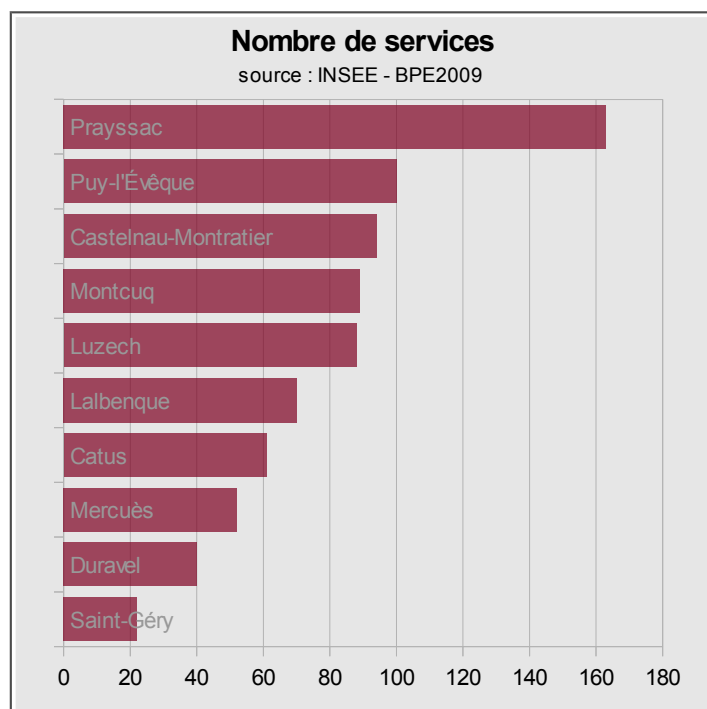
Parmi les 10 bourgs, 8 sont qualifiés de *pôle de proximité* et 2 (Prayssac et Montcuq) de *pôle de*

services intermédiaires (selon les définitions de l'INSEE). Ce statut leur est conféré par leur fonction de service. Mais celle-ci est plus ou moins développée. Trois critères semblent déterminants :

- Le poids démographique ;
- Le statut de la commune ; en particulier les chefs-lieux de cantons bénéficient d'une « rente de situation » car les politiques publiques d'aménagement du territoire ont longtemps conduit à y implanter les services publics ;
- La situation géographique ; il s'agit de la géographie physique qui va permettre ou contraindre le rayonnement du bourg, mais aussi de l'environnement concurrentiel ou non.

**Prayssac** est le plus important pôle de services. Pour le coup, il ne s'agit pas d'un chef-lieu de canton. Sa fonction administrative n'est donc pas déterminante même si le bourg dispose de services et équipements publics. L'offre artisanale, et surtout commerciale, particulièrement développée, est le principal facteur explicatif. La diversité de l'offre de services permet à Prayssac de figurer parmi les pôles intermédiaires.

**Puy-L'Evêque, Castelnau-Montratier, Montcuq et Luzech** sont des bourgs comparables par leur offre de services. À la limite des pôles de proximité et des pôles intermédiaires, ils bénéficient d'équipements de premier plan (collège, équipements sportifs dont gymnase et piscine, services bancaires...).



**Lalbenque** et **Catus** bénéficient d'un niveau d'équipements de services de proximité complet, pour partie rente de situation de leur statut de chef-lieux de canton. Par contre, leur poids démographique historiquement en deçà des bourgs précédents, a été une limite pour l'implantation de services de la gamme intermédiaire ou supérieure (collège par exemple). L'essor démographique important de

Lalbenque permet de consolider et étoffer l'offre de services locale.

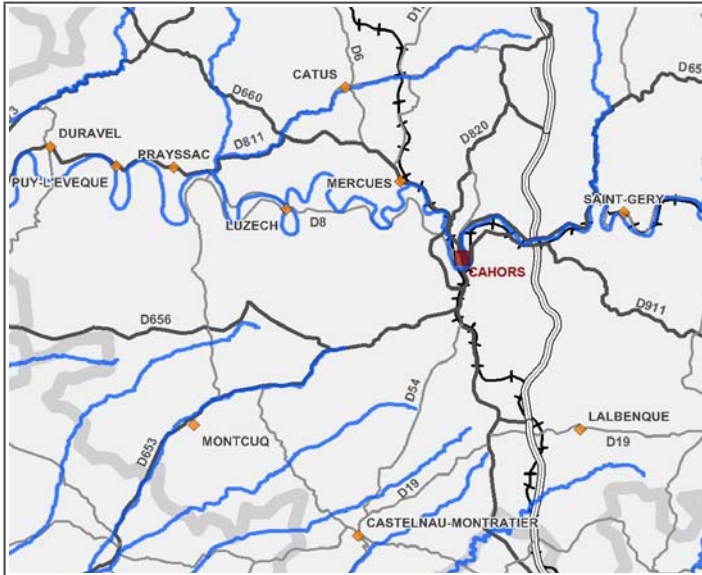
**Mercuès** et **Duravel**, sont des bourgs qui, sans être chef-lieux de canton ont pu devenir des pôles de proximité. Ils sont sur des trajectoires opposées. Alors que Mercuès apparaît en plein développement sur tous les plans, Duravel est aujourd'hui plus en difficultés sur cette fonction.

**Saint-Géry** est un petit pôle de services. Chef-lieux de canton, il dispose de services publics. L'offre de commerce est réduite (service de première nécessité). Son éloignement d'autres pôles lui confère une place stratégique de desserte de l'espace rural environnant.

### Un déséquilibre est-ouest manifeste

Par leur répartition, les bourgs permettent une bonne desserte des populations des communes rurales en services de proximité. La plupart des communes sont à moins de dix minutes des pôles. Les conditions d'accessibilité sont moins favorables autour de la vallée du Lot, en amont de Cahors, et les temps de parcours s'allongent pour atteindre ponctuellement les 20 minutes. En fait, quatre figures territoriales se dessinent :

- Un espace de vallée densément peuplé et parfaitement structuré par un réseau de bourgs en aval de Cahors (**Duravel, Puy-L'Evêque, Prayssac, Luzech**). La densité de population, les dynamiques économiques et résidentielles, permettent d'atténuer les risques de concurrence entre ces pôles rapprochés. Néanmoins, les dynamiques sont moins favorables dans l'extrémité occidentale rendant Duravel et Puy-L'Evêque plus sensibles à la concurrence de Prayssac ;
- Un espace rural traditionnel organisé autour de polarités historiques, les chef-lieux de cantons (**Catus, Lalbenque, Castelnau-Montratier, Montcuq**). Les bourgs assurent un maillage équilibré du territoire, l'éloignement relatif des autres pôles leur confère une certaine autonomie sur un bassin de vie élargi ;
- Les espaces de très faibles densité où le maintien d'une polarité de services de proximité tient autant de la nécessité que de la solidarité territoriale (**Saint-Géry**) ;
- Les espaces dans les dynamiques d'agglomération. Ce sont des territoires en mutation rapide, très attractifs sur le plan résidentiel et dont le développement des fonctions de pôles s'inscrit dans des logiques de proximité dans le fonctionnement de l'agglomération (à l'image de la constitution d'un quartier d'agglomération). **Mercuès** en est l'image la plus représentative, mais **Lalbenque** se rapproche également de cette figure.



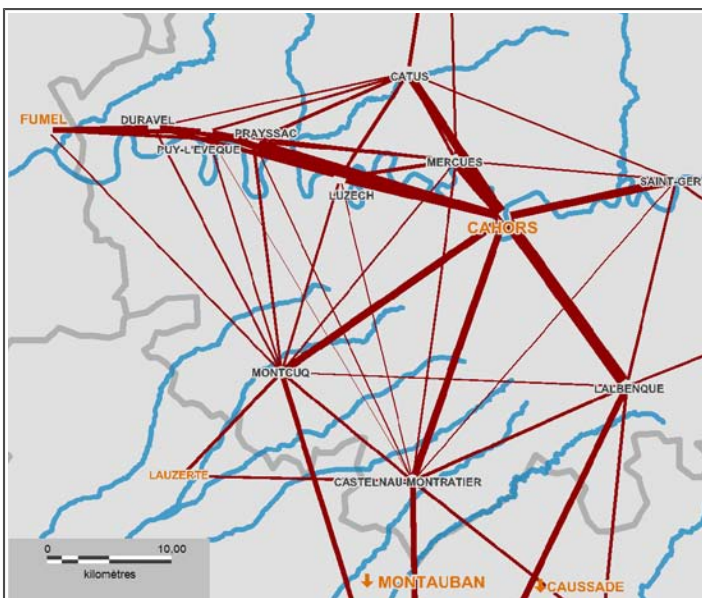
La position de la ville de Cahors, à l'interface des territoires de cause à l'est et de territoires plus peuplés à l'ouest, et l'autoroute A20 sont vraisemblablement des facteurs d'atténuation du déséquilibre est-ouest. Ainsi, les territoires de l'est bénéficient à la fois d'une bonne accessibilité à la ville-centre et de la desserte autoroutière. **Saint-Géry** et surtout **Lalbenque** tirent profit de cette situation.

En comparaison, les situations de **Montcuq**, **Duravel** et **Puy-L'Evêque** apparaissent plus isolées.

### Cahors comme cœur du réseau

Dans un territoire qui comprend la principale ville du Lot, il est logique de constater que les relations qui se tissent entre polarités sont principalement orientées vers le pôle supérieur. Dans ce système en étoile, l'axe Lalbenque-Cahors-Mercuès s'impose comme la branche principale.

La branche occidentale formée par les relations Cahors-Luzech et Cahors-Prayssac se prolonge par une mise en réseau de pôle à pôle jusqu'au Fumelois. Les Bourgs de vallée interagissent aussi de façon



plus morcelée avec les bourgs au nord (Catus) et au sud (Montcuq).

Les bourgs traditionnels plus isolés (Catus, Montcuq, Castelnau, Lalbenque, Saint-Géry) dessinent leurs propres systèmes en étoile. Mais les relations entre les bourgs sont rarement intenses du fait de l'éloignement et de la prépondérance des relations avec Cahors.

Enfin, le tropisme du sud (Caussade, Montauban) se fait sentir pour Montcuq, Castelnau-Montratier et Lalbenque.

### Lalbenque aux portes de la métropole toulousaine ?

Lalbenque est sans conteste le bourg du Lot le plus accessible depuis Montauban et Toulouse du fait de la proximité de l'échangeur autoroutier Cahors-sud, mais aussi de la gare avec sa desserte TER.

Pour autant, la spectaculaire croissance démographique de la période 1999-2006 est principalement due à un effet de périurbanisation autour du pôle d'emplois de Cahors.

En 2006, les migrations domicile-travail des Lalbenquois vers le sud restent modestes : une quinzaine d'actifs se rendraient en Haute-Garonne, autant à Montauban. En revanche, ils sont 250 à se rendre à Cahors.

### Potentiels, perspectives et stratégies

Les bourgs occupent au sein de l'espace rural des fonctions essentielles. Ils regroupent une part significative de la population, mais surtout ils s'imposent comme d'indispensables centres de services et pôles d'emplois. Ils s'insèrent dans une maille territoriale plus fine que celle des villes moyennes ou petites. Ce faisant, ils jouent un rôle majeur dans l'aménagement du territoire. Pour autant, les bourgs n'offrent pas tous le même potentiel et ne disposent pas des mêmes arguments stratégiques.

Les bourgs du sud du Lot ont un poids économique et démographique particulièrement important. Les dynamiques en matière d'emplois sont nettement favorables sur la dernière décennie, les dynamiques démographiques plus contrastées.

**Prayssac**, **Puy-L'Evêque** mais aussi **Luzech**, **Castelnau-Montratier** et **Montcuq** comptent parmi les bourgs majeurs du Lot. Ils disposent tous d'une offre de services de proximité complète et se différencient par leur offre de services intermédiaires et supérieurs, mais aussi par leurs dynamiques. **Prayssac** est, après Cahors, le principal pôle commercial du sud du Lot. Les dynamiques démographiques et économiques sont relativement favorables bien que de faible intensité. **Puy-L'Evêque**

est dans une situation moins favorable avec une tendance à la dévitalisation. **Castelnau-Montratier** et **Montcuq** sont également confrontés aux problématiques de maintien des services, même si pour l'heure ils continuent d'assurer un maximum de fonctions.

À l'opposé, **Duravel** et **Saint-Géry** apparaissent bien moins robustes. La situation concurrentielle de l'un, et le poids démographique et économique de l'autre, semblent aujourd'hui réhabilités pour garantir la pérennité de leur fonction de services. Toutefois, les deux bourgs bénéficient d'une attractivité résidentielle qui se traduit par une croissance démographique favorable.

L'autoroute A20 a considérablement renforcé l'accessibilité du sud du Lot. Les territoires les plus proches connaissent une attractivité renforcée. Phénomène encore émergent, il faut s'attendre dans les années à venir à une intensification des relations avec l'agglomération de Montauban et celle de Toulouse. Vu depuis la capitale régionale, le sud du Lot c'est un espace rural de grande qualité, accessible en une heure.

**Lalbenque**, qui plus est, commune du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, est le pôle de

services le plus proche de l'échangeur autoroutier. La commune bénéficie en outre de la proximité de Cahors avec qui ses habitants tissent des liens privilégiés. **Castelnau-Montratier**, dans une moindre mesure, peut bénéficier des mêmes facteurs d'attractivité.

Enfin, le vieillissement de la population est un enjeu majeur pour nombre des bourgs du sud du Lot.

**Prayssac, Puy-L'Evêque, Montcuq** présentent des pyramides des âges totalement inversées. Elles portent en germe des risques d'érosion démographique intense. Seul l'accueil de nouvelles populations permettra d'en atténuer les effets. Le maintien de l'attractivité est donc crucial et impose de réfléchir aux facteurs pouvant la favoriser, notamment dans des contextes d'éloignement relatif des grands axes et des villes (Montcuq, Puy-L'Evêque).

L'avenir des bourgs passera donc par une pérennisation de leur faculté à être attractif. La qualité du cadre de vie, le maintien des services, les emplois, la capacité d'animation territoriale sont autant de facteurs à cultiver. Les bourgs ont à concilier tradition et modernité, patrimoine et développement. C'est une nécessité pour limiter les conflits et construire un projet de territoire partagé.

en savoir plus	<b>Première partie</b>	<b>Analyse comparée</b>	Etude réalisée par la Direction Départementale des Territoires du Lot
	<b>Deuxième partie</b>		
	<b>Les fiches individuelles</b>		
	<b>Castelnau-Montratier</b>		
	<b>Catus</b>		Directeur <b>Alain Toullec</b>
	<b>Duravel</b>		
	<b>Lalbenque</b>		Chef de Service <b>Cédric Chesnel</b>
	<b>Luzech</b>		
	<b>Mercuès</b>		
	<b>Montcuq</b>		
	<b>Prayssac</b>		Chargés d'Etudes <b>Patrick Dupuy</b> <b>Sébastien Truquet</b>
	<b>Puy-L'Evêque</b>		
	<b>Saint-Géry</b>		

## Sources

- Dictionnaire historique des communes du Quercy par A. Girault de Saint-Fargeau – 1844 (réed.)
- Guides tourisme et patrimoine – Cahors et la vallée du Lot (G. Séraphin 1990) – Quercy Blanc (C. Goulet 1996)
- Album historique du département du Lot – JB GLUCK – 1852 (réed.)
- Dictionnaire des communes du Lot – 1881 (réed 1979 – Quercy Recherche)
- Statistiques du département du Lot – J.A. DELPON – 1831 (réed 1979 – Quercy Recherche)
- Sites internet des Mairies et Communautés de Communes, Pays et Offices de tourisme, Mappy
- Documents d'urbanisme des communes
- Statistiques INSEE : recensements de population, base permanente des équipements, CLAP, DGFIP
- Cartes : BDTOPO@IGN2005, BDORTHO@IGN2009, ROUTE500@IGN2007, BDCARTHAGE@IGN2000, SCANREGIONAL@IGN2005